

3.2 - Les enjeux territoriaux

Les régions naturelles, ou unités territoriales, qui composent le département sont déterminées au regard des spécificités qui les définissent telles que les milieux naturels, les paysages ou les usages.

Ainsi, à chacune de ces unités correspondent un patrimoine naturel et une biodiversité qui leurs sont propres. Les **Enjeux Globaux** définis précédemment peuvent donc être déclinés et adaptés à chacune de ces régions. Ce sont alors des **Enjeux Territoriaux**.

A titre d'exemple, un des enjeux territoriaux majeurs de la Sologne Centrale consisterait à préserver les étangs qui présentent une grande richesse biologique, ainsi que leur mode de gestion traditionnelle.

Les tableaux suivants présentent les enjeux territoriaux majeurs du département.

PERCHE				
Enjeu global	Constat		Objectifs départementaux	Objectifs territoriaux
	Valeurs environnementales	Problèmes à prendre en compte		
A1	Ensemble remarquable de milieux naturels	Abandon, changement de pratiques, comblement	Préserver des sites de préférence multifonctionnels	Maintenir à long terme des espaces et écosystèmes particulièrement remarquables et typiques : - <i>Étang</i> - <i>Bocage</i> - <i>Mares, notamment des lieux de ponte de batraciens rares (Sonneur à ventre jaune)</i>
B	Des sites géologiques remarquables	...mais méconnus	Valoriser et promouvoir le circuit du Roussard, les carrières les plus significatives	Préserver des sites géologiques riches et d'intérêt pédagogique
C	Les haies bocagères et le système de culture bocager	...menacés de disparition	Préserver la trame bocagère et les prairies de fauche	Préserver le bocage, un élément du paysage remarquable
C	Les trognes, valeurs écologiques, paysagères et culturelles	Abandon et abattage de ces trognes	Maintenir les trognes existantes et favoriser les techniques traditionnelles d'élagage	Préserver une spécificité : les trognes
D	Aménités des milieux à fort potentiel pédagogique et/ou récréatif	Ouverture au public des milieux naturels peu développée	Ouvrir au public des milieux remarquables typiques du Perche	Sensibiliser et faire connaître le patrimoine percheron

VALLEE (et coteaux) DU LOIR (et de la Braye)				
Enjeu global	Constat		Objectifs départementaux	Objectifs territoriaux
	Valeurs environnementales	Problèmes à prendre en compte		
A1	Ensemble remarquable de milieux naturels liés à la présence du Loir et à la morphologie de ses abords	Abandon, changement de pratiques de gestion, urbanisation	Préserver des sites de préférence multifonctionnels Éviter la mise en culture Concilier la pratique d'activités aquatiques avec l'intérêt écologique Conservation en l'état Protéger les milieux à chiroptères de la fréquentation humaine et des modifications de leur habitat	Maintenir à long terme des espaces et écosystèmes particulièrement remarquables et typiques : - <i>Prairies humides</i> - <i>Plan d'eau</i> - <i>Gravières en eau</i> : site ornithologique, à batracien (Péloodyte ponctué) - <i>Ravins</i> - <i>Milieux cavernicoles</i> - <i>Pelouses calcicoles</i>
A2-A3	Fonctionnalité et connectivité des milieux	Fragmentation du territoire par les infrastructures routières (RN10, TGV)	Renforcer ou favoriser des continuités écologiques	Pallier le fractionnement des habitats naturels
B	Des sites géologiques remarquables	...mais méconnus	Protéger, sécuriser, valoriser	Préserver des sites géologiques riches et d'intérêt pédagogique
D	Aménités des milieux à fort potentiel pédagogique et/ou récréatif	Accessibilité, communication. Ouverture au public des milieux naturels peu développée	Préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel de la vallée du Loir (carrière, plan d'eau, bois,...)	Sensibiliser et faire connaître le patrimoine de la vallée du Loir

BEAUCE				
Enjeu global	Constat		Objectifs départementaux	Objectifs territoriaux
	Valeurs environnementales	Problèmes à prendre en compte		
A1	Ensemble remarquable de milieux biologiquement riches	Abandon, changement de pratiques de gestion, urbanisation	Préserver des sites de préférence multifonctionnels	Maintenir à long terme des espaces et écosystèmes particulièrement remarquables et typiques : - <i>Pelouses calcicoles</i> - <i>Chaos à buis</i> - <i>Bois calcicoles</i> - <i>Marais, mares</i>
A1-A2	Cultures riches en adventices rares	Pratiques culturales non favorables, traitements phytosanitaires	Rendre compatible les pratiques culturales avec l'écologie de ses espèces	Préserver les adventices rares des cultures
A2-A3	Circulation des espèces (et échanges génétiques) entre milieux proches de même nature	Disparition ou abandon des milieux	Maintenir un réseau cohérent de sites connectés en préservant les pelouses, les marais et zones humides de la Cisse	Préserver un réseau fonctionnel de milieux

B	Des sites géologiques remarquables	...souvent non accessibles au public	Protéger, sécuriser, valoriser	Préserver des sites géologiques riches et d'intérêt pédagogique
C	Les bosquets de Beauce	Une faible diversité et une monotonie des paysages	Préserver et valoriser un paysage diversifié	Préserver les sites ayant une fonction paysagère : rompre la monotonie
C	Les vallées sèches, une spécificité géomorphologique remarquable	Le boisement progressif des coteaux masque le relief des vallées	Protéger et mettre en valeur les vallées sèches	Préserver des paysages visibles des vallées sèches
D	Aménités des milieux à fort potentiel pédagogique et/ou récréatif	Ouverture au public des milieux naturels peu développée	Ouvrir au public des milieux remarquables typiques de la Beauce	Sensibiliser et faire connaître le patrimoine beauceron

VALLEE DE LA LOIRE (et plateau de Mesland et forêt de Blois)

Enjeu global	Constat		Objectifs départementaux	Objectifs territoriaux
	Valeurs environnementales	Problèmes à prendre en compte		
A1	Ensemble remarquable de milieux naturels	Disparition, dégradation	Préserver des sites de préférence multifonctionnels	Maintenir à long terme des espaces et écosystèmes particulièrement remarquables et typiques : - Forêts alluviales - Pelouses sur sables calcaires ou décalcifiés - Grèves - Annexes hydrauliques et frayères
A2-A3	De nombreux sites d'étape migratoire avifaunistique	Réduction du nombre de sites d'accueil hivernal calme	Maintenir et préserver les étapes migratoires ou les zones de nidification de l'avifaune	Couloir de migration pour de nombreuses espèces végétales, animales, notamment l'avifaune
A3	Connectivité des milieux	Fragmentation du territoire par la Loire, la RN152, la ligne SNCF et l'A10	Renforcer ou favoriser des continuités écologiques	Pallier le fractionnement des habitats naturels
C	Paysage de Loire	Boisement du lit endigué	Aménager des ouvertures visuelles depuis les levées	Rendre la Loire visible depuis les routes, sans perturber les milieux
D	Site multifonctionnel : la Loire	Accessibilité parfois rare et difficile	Ouvrir au public et faire connaître le patrimoine ligérien	Rendre plus accessible le Domaine Public Fluvial
D	Aménités des milieux à fort potentiel pédagogique et/ou récréatif	Augmentation de la demande sociale vis-à-vis des aménagements d'accueil du public en forêt domaniale	Améliorer les structures d'accueil du public	Optimiser l'accessibilité de milieux périurbains des forêts domaniales du Blésois, propriétés de l'État

SOLOGNE CENTRALE

Enjeu global	Constat		Objectifs départementaux	Objectifs territoriaux
	Valeurs environnementales	Problèmes à prendre en compte		
A1	Ensemble remarquable de milieux naturels : milieux tourbeux, landes et prairies sèches et humides; etc.... Très forte densité d'étangs	Abandon, changement de pratiques de gestion. Quelques peuplements de genévriers relictuels non protégés	Préserver des sites de préférence multifonctionnels	Maintenir à long terme des espaces et écosystèmes particulièrement remarquables et typiques : - Étangs et les milieux naturels associés (roselière, grèves sur sables...) - Mardelles tourbeuses

				<ul style="list-style-type: none"> - <i>Mosaïque de milieux marneux</i> - <i>Mosaïque de milieux humides</i> - <i>Mosaïque de milieux tourbeux</i> - <i>Mosaïque de milieux alluviaux</i> - <i>Mosaïque de milieux secs</i> - <i>Prairies à carex de Hartman</i> - <i>Landes à bruyère à balais</i> - <i>Peuplements de genévriers sur sol acide</i>
A2	Des étangs d'une grande richesse biologique	Manque d'entretien des étangs et tendance à la prédominance de la fonction "chasse" ; espèces invasives	Encourager la gestion traditionnelle d'étangs : vidange à sec	Préserver des étangs plurifonctionnels : pêche, nature
A2-A3	La connectivité des milieux	Fragmentation du territoire par les infrastructures routières (A71, A85, RN20), voies ferrées et clôtures	Renforcer ou favoriser des continuités écologiques	Pallier le fractionnement des habitats naturels
C	Des milieux typiques des paysages solognots	La déprise agricole et la fermeture des milieux	Maintenir ou restaurer des peuplements de genévriers, les prairies alluviales, bords de rivières, landes sèches	Préserver des paysages solognots typiques
D	Aménités des milieux à fort potentiel pédagogique et/ou récréatif	Ouverture au public des milieux naturels peu développée. Nombreuses propriétés privées	Ouvrir au public des milieux remarquables typiques de la Sologne Centrale	Sensibiliser et faire connaître le patrimoine solognot

SOLOGNE VITICOLE (et plateau de Pontlevoy)				
Enjeu global	Constat		Objectifs départementaux	Objectifs territoriaux
	Valeurs environnementales	Problèmes à prendre en compte		
A1	Ensemble remarquable de milieux naturels, en raison du mélange de sables et argiles de Sologne avec les calcaires de Touraine et des vallées	Abandon, changement de pratiques de gestion	Préserver des sites de préférence multifonctionnels	Maintenir à long terme des espaces et écosystèmes particulièrement remarquables et typiques : <ul style="list-style-type: none"> - <i>Grand étangs et milieux associés</i> - <i>Lac</i> - <i>Étang sur marnes</i> - <i>Mares</i> - <i>Marnières</i> - <i>Cladiaie</i> - <i>Caves à chiroptères</i> - <i>Pelouses calcicoles</i>

				- Pelouses calcicoles sur falun - Peuplements de genévriers
A1-A2	Cultures riches en adventices rares	Pratiques culturales non favorables, traitements phytosanitaires	Rendre compatible les pratiques culturales avec l'écologie de ses espèces	Préserver les adventices rares des cultures
A3	Connectivité des milieux	Fragmentation du territoire par les infrastructures routières (A85)	Renforcer ou favoriser des continuités écologiques	Pallier le fractionnement des habitats naturels
B	Des gisements de falun et leur flore et faune associées	Abandon, talutage des fronts d'exploitation, suppression des fronts de taille	Préserver, sécuriser et ouvrir au public les carrières les plus significatives et les strates sédimentaires (faluns, formations de Sologne)	Préserver des sites géologiques riches et d'intérêt pédagogique
C	Une mosaïque de milieux liée à une multitude de pratique	La déprise agricole et la fermeture des milieux	Maintenir ou restaurer une mosaïque de milieux	Préserver un paysage ouvert
C	Un paysage diversifié	Homogénéisation et banalisation par enrichissement des paysages ouverts	Maintenir un paysage diversifié	Mettre des touches de couleurs vives dans l'espace rural
D	Aménités des milieux à fort potentiel pédagogique et/ou récréatif	Ouverture au public des milieux naturels peu développée	Ouvrir au public des milieux remarquables typiques de la Sologne Viticole	Sensibiliser et faire connaître le patrimoine de la Sologne Viticole

VALLEE DU CHER

Enjeu global	Constat		Objectifs départementaux	Objectifs territoriaux
	Valeurs environnementales	Problèmes à prendre en compte		
A1	Ensemble remarquable de prairies alluviales, et de milieux associés à la Vallée du Cher	Abandon, changement de pratiques de gestion	Préserver les sites de préférence multifonctionnels Pérenniser les efforts de gestion et de préservation de la biodiversité sur les prairies du Fouzon en aval, et la zone à Outarde canepetière en amont de la vallée du Cher Conservation en état Protection des populations de chauves-souris par le maintien de leur habitat et la sensibilisation des habitants/public à ces animaux méconnus	Maintenir à long terme des espaces et écosystèmes particulièrement remarquables et typiques : - <i>Prairies (habitat, flore, avifaune, insectes)</i> - <i>Les ravins à fougères, un complexe « paysagement » et écologiquement remarquable</i> - <i>Milieux cavernicoles</i>
A3	Connectivité des milieux	Fragmentation du territoire par le Cher, la RD76 et l'A85	Renforcer ou favoriser les connectivités écologiques	Préserver un réseau fonctionnel de milieux alluviaux
C	Paysages : prairies et pelouses	Déprise agricole et fermeture du milieu	Maintenir et restaurer des milieux ouverts, prairies alluviales, pelouses calcicoles	Des paysages ouverts à préserver
C	Paysages : ravins et bois frais	Dépôts sauvages des déchets, morcellement du foncier	Assurer la pérennité et la qualité de ces paysages	Des paysages originaux à préserver
D	Aménités des milieux à fort potentiel pédagogique et/ou récréatif	Ouverture au public des milieux naturels peu développée	Ouvrir au public des milieux remarquables typiques de la vallée du Cher	Sensibiliser et faire connaître le patrimoine de la vallée du Cher